

## NOTE DE SYNTHÈSE

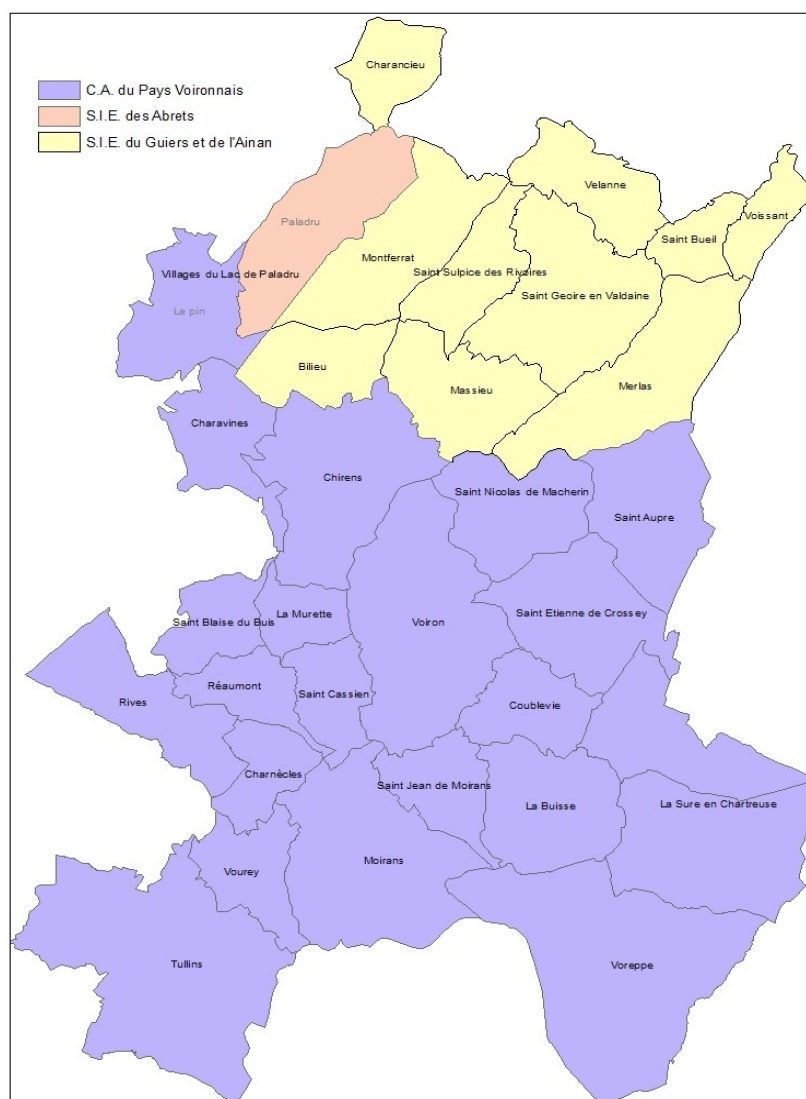
### Compatibilité entre l'Approvisionnement en Eau Potable et le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Réaumont

#### 1. Quelques rappels synthétiques sur la gestion de l'Eau Potable au sein du Pays Voironnais

La CA du Pays Voironnais est compétente en matière d'eau potable sur les 31 communes qui la compose.

Elle gère en régie directe la production, l'adduction et la distribution de l'eau potable sur 21 de ces communes (voir carte ci-dessous).

10 communes situées au nord du territoire de la CAPV sont gérées par le SIEGA. Le commune Les Villages du Lac de Paladru est par la CAPV pour la partie « Le Pin » et par le SIE des Abrets pour la partie « Paladru ».



Le linéaire de réseau public exploité s'élève à 856 km. Il est alimenté par 33 sources ou captages de production d'eau potable et 65 réservoirs d'eau potable sont répartis sur le territoire afin d'en assurer le fonctionnement.

En 2022 :

- le **volume d'eau prélevé au niveau du milieu naturel** s'est établi à **7 156 000 m<sup>3</sup>**
- Le **volume mis en distribution** pour les abonnés des 21 communes en gestion a été de **6 950 000 m<sup>3</sup>**,
- Le **volume d'eau consommé comptabilisé** a été de : **4 710 000 m<sup>3</sup>**
- Le **volume facturé** a été de : **4 326 589 m<sup>3</sup>**,
- La **consommation moyenne par abonné** s'établissait à : **102 m<sup>3</sup> facturés/abonné/an** contre 103 m<sup>3</sup> en 2021,
- Le **rendement net du réseau** (rapport des volumes consommés ou exportés sur ceux produits ou importés) était de **73 %**.

## 2. Evolution des volumes d'eau facturés et du nombre d'abonnés sur le Pays Voironnais

Le tableau ci dessous récapitule l'évolution des volumes d'eau potable facturés et du nombre d'abonnés entre 2009 et 2022.

Année	Volumes facturés Eau Potable (Mm <sup>3</sup> /an)		Nombre d'abonnés EAU		Consommation par abonné (m <sup>3</sup> )
2009	4,10	5,13 %	34 623	0,05 %	118
2010	4,10	-0,09 %	35 195	1,65 %	116
2011	4,01	-2,00 %	35 634	1,25 %	113
2012	4,15	3,37 %	36 117	1,36 %	115
2013	3,94	-5,06 %	36 591	1,31 %	108
2014	3,93	-0,15 %	37 065	1,30 %	106
2015	3,99	1,45 %	37 573	1,37 %	106
2016	4,10	2,64 %	38 630	2,81 %	106
2017	4,23	3,19 %	39 059	1,11 %	108
2018	4,22	-0,15 %	38 358	-1,79 %	110
2019	4,22	-0,07 %	38 927	1,48 %	108
2020	4,34	2,84 %	40 827	4,88 %	106
2021	4,31	-0,63 %	41 699	2,14 %	103
2022	4,33	0,38 %	42 561	2,07 %	102
<b>2009-2022</b>		<b>5,53 %</b>			<b>22,93 %</b>

Sur cette période 2009-2022, nous observons une augmentation des volumes d'eau facturés de 5,53 % alors que le nombre d'abonnés a augmenté de 22,93 %.

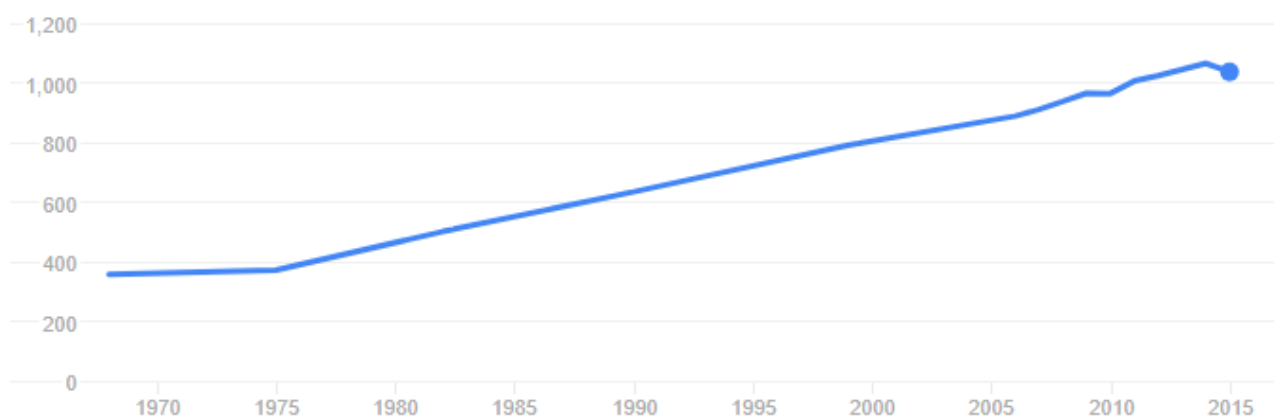
Sur cette période de 13 ans, l'augmentation des volumes facturés est de 23 000m<sup>3</sup>, soit 1700m<sup>3</sup>/an en moyenne.

### 3. Evolution de la population de Réaumont

(source :

- Orientations d'Aménagement et de Programmation du 19 Juillet 2023
- Projet d'Aménagement et de Développement Durables du 13 Mars 2023

Une croissance démographique est continue. Elle est passée de 357 habitants à 1037 habitants.



Source : Insee

Le PLU prévoit sur la période 2024 -2036 la création de 63 nouveaux logements :

- 15 en renouvellement urbain et divisions parcellaires,
- 26 en dents creuses,
- 22 en extension (7 au sud de la mairie + 15 zone du Fays).

Il est aussi prévu la création d'une salle communale et d'un centre technique municipal.

En comptant 2,3 habitants / logement, **on estime une augmentation de la population de 145 habitants à l'horizon 2036, soit une consommation supplémentaire de 22m<sup>3</sup>/j** en moyenne (avec une base de 150l/j/habitant).

### 4. Répondre aux besoins en eau futurs de la collectivité :

Les capacités de production actuellement disponibles permettent de produire en moyenne 36000m<sup>3</sup>/j, mais cette capacité de production est très variable au long de l'année et peut se réduire à 27 200 m<sup>3</sup>/j en période d'étiage (au début de l'automne lorsque les sources sont au plus bas).

Par opposition, le besoin actuel en eau de la collectivité est de 19 700 m<sup>3</sup>/j en moyenne et peut monter jusqu'à 24 300 m<sup>3</sup>/j en situation de jour de pointe. **La marge sur la ressource est donc variable et peut se réduire à 11 % actuellement soit 2900m<sup>3</sup>/j.** Une augmentation du besoin en eau de 12 % de la collectivité suffirait à atteindre les capacités de production actuelle en période d'étiage sévère.

		BESOIN ACTUEL				BESOIN FUTUR (AUGMENTATION DE 12%)			
		MOYEN		POINTE		MOYEN		POINTE	
		19 700 m <sup>3</sup> /j	%	24 300 m <sup>3</sup> /j	%	22 060 m <sup>3</sup> /j	%	27 200 m <sup>3</sup> /j	%
<b>RESSOURCES ACTUELLES MOYENNES</b>	36 000 m <sup>3</sup> /j	16 300 m <sup>3</sup> /j	45%	11 700 m <sup>3</sup> /j	33%	13 940 m <sup>3</sup> /j	39%	8 800 m <sup>3</sup> /j	24%
<b>RESSOURCES ACTUELLES A L'ETIAGE</b>	27 200 m <sup>3</sup> /j	7 500 m <sup>3</sup> /j	28%	2 900 m <sup>3</sup> /j	11%	5 140 m <sup>3</sup> /j	19%	0 m <sup>3</sup> /j	0%

La collectivité recherche donc de nouvelles solutions afin de préserver cet équilibre entre les besoins de son territoire et les ressources disponibles.

- Une interconnexion en rive droite de l'Isère, avec la réalisation d'un maillage à la limite des communes de Voreppe (Pays Voironnais) et Le Fontanil Cornillon (GAM) a été initié. En 2022, des travaux de renouvellement et d'extension de conduite d'eau potable ont été réalisés côté CAPV. Des travaux similaires côté GAM vont s'opérer courant 2024. L'interconnexion devrait être opérationnelle fin 2024 et permettra de secourir le bas et le moyen service de Voreppe, à hauteur de **1500 m<sup>3</sup>/j**.
- Une interconnexion en rive gauche de l'Isère au niveau de la commune de Veurey-Voroize (GAM) est à l'étude. Cette interconnexion pourrait fournir jusqu'à **10 000 m<sup>3</sup>/j** au Pays Voironnais.  
L'interconnexion « Rive Gauche » permettrait de secourir :
  - à court terme, Voreppe, Centr'Alp, Moirans, Vourey et Tullins, en remontant l'eau au réservoir de Malossane à Voreppe
  - à moyen ou long terme une partie de Voiron, Coublevie, La Buisse en remontant l'eau sur le réseau en provenance du réservoir des Gorges.
- Des investigations sont menées sur le territoire du Pays Voironnais afin de juger de l'opportunité de :
  - remettre en service d'anciens captages abandonnés dans les dernières décennies en raison de leur faible débit ou du coût des traitements permettant d'assurer la qualité de l'eau prélevée.
  - Renforcer certaines ressources
  - Potentiel aquifère exploitable.
- Une politique d'économie d'eau est portée sur le territoire en poursuivant les mesures afin de réduire les fuites sur le réseau d'eau potable. Des pré-localisateurs de fuites vont par exemple être installés de façon permanente sur les réseaux de Voiron centre et Coublevie. Une sensibilisation auprès des abonnés afin de réduire la consommation d'eau potable va être renforcée.